



Sommaire des délibérations votées en Conseil d'administration Séance du 25 janvier 2023

Délibérations 01 à 05

Présents : 12

Pouvoir : 3

Excusé : 2

Le 25 janvier 2023, à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Coignières s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur convocation transmise le 20 janvier 2023, dans les conditions réglementaires sous la présidence de Monsieur Marc MONTARDIER, Vice-Président du CCAS en remplacement du Président excusé ;

Étaient présents :

M. Marc MONTARDIER, Mme Florence COCART, M. Olivier RACHET, Mme Anne-Marie LHUILLIER, M. Jean Maurice L'HOTELLIER, Mme Angélique KRIMAT, M. Denis LARGETEAU, M. Paul CHEVALLIER, Mme Catherine JUAN, Mme Sophie PIFFARELLY, M. Xavier GIRARD, Mme Elisabeth JACQUEMIN.

Étaient représentés :

M. Didier FISCHER donne procuration à M. Marc MONTARDIER
Mme Mariette AÏN donne procuration à Anne-Marie LHUILLIER
Mme Catherine BEDOUELLE donne procuration à Elisabeth JACQUEMIN

Étaient absents excusés :

Mme Eve MOUTTOU,
M. Nicolas GROS DAILLON

- Désignation du secrétaire de séance : Mme Sophie PIFFARELLY
- Observations éventuelles sur les décisions
- Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 30 novembre 2022

N°	DELIBERATIONS	RAPPORTEUR	Résultat du VOTE
01	Reconduction du dispositif YES+ proposé par le Conseil départemental des Yvelines via l'Agence interdépartementale autonomie pour une durée de six mois en 2023	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité
02	Révision de la redevance des logements de la Résidence autonomie Les Moissonneurs pour les personnes âgées ou en situation de handicap	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité
03	Révision du prix des repas de la Résidence Les Moissonneurs	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité
04	Reconduction de la gratuité du service de transport collectif du minibus	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité
05	Révision de la redevance des logements de la Résidence autonomie Les Moissonneurs pour les jeunes travailleurs et étudiants	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité

Pour extrait conforme :
Le Vice-Président délégué,



Marc MONTARDIER